

Là où les implications se compliquent

Lynn Drapeau and Josselyne Gérard

Number 3, 1973

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800023ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800023ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Drapeau, L. & Gérard, J. (1973). Là où les implications se compliquent. *Cahier de linguistique*, (3), 73–104. <https://doi.org/10.7202/800023ar>

LA OÙ LES IMPLICATIONS SE COMPLIQUENT¹

1. Classification de certains prédicats du français²

La plupart des travaux récents sur les verbes à complétives du français sont d'ordre essentiellement syntaxique : ce sont des classifications fondées sur des critères purement distributionnels (Gross, 1969). Les verbes de ce groupe font en effet partie d'une même classe distributionnelle, mais ils peuvent se regrouper différemment selon des critères sémantiques. C'est de ce dernier point de vue que nous abordons les verbes à complétives et parmi les critères sémantiques possibles celui que nous utiliserons, comme l'ont fait Karttunen (1971) et Kiparsky (1968), concerne les rapports entre le prédicat de la principale et la valeur de vérité de la complétive. Dans les analyses ci-dessous, l'attribution d'une valeur de vérité à une complétive est en relation directe avec ce que le locuteur croit être vrai. Ainsi dans la phrase

(1) *Jean sait que Bourassa est un menteur*

il est implicite, pour le locuteur, que (2) est vrai

(2) *Bourassa est un menteur*

La complétive est dite vraie indépendamment du fait que cette

-
1. Cette recherche est partiellement subventionnée par le Conseil des Arts du Canada (no S71-0819).
 2. Nous remercions Michel Prairie pour sa contribution à la recherche préliminaire à l'élaboration de cet article.

assertion soit attestée dans le monde réel; les valeurs de vérité dont il est question ici ne sont pas d'ordre pragmatique mais d'ordre linguistique. Par exemple, les phrases suivantes sont contradictoires en elles-mêmes, sans référence au contexte :

- (3) *Jean sait que Bourassa est un menteur mais Bourassa n'est pas un menteur*
- (4) *Bourassa a réussi à éliminer le chômage mais il y a encore du chômage*

Avec Karttunen (1971), nous distinguons présupposition et implication, bien que la présupposition soit un cas particulier de l'implication. Nous dirons qu'une proposition S présuppose une proposition S' si et seulement si, lorsque S est affirmée, niée, ou qu'elle fait l'objet d'une question, le locuteur croit S' vraie.

- (5) *Lévesque ne sait pas que l'indépendance du Québec est souhaitable*
- (6) *Lévesque sait-il que l'indépendance du Québec est souhaitable ?*

(5) et (6) impliquent toutes deux la vérité de (7).

- (7) *l'indépendance du Québec est souhaitable*

Le prédicat *savoir* présuppose donc la vérité de la complétive qu'il introduit. D'autre part, la phrase (5) présuppose également d'autres propositions, comme (8)

- (8) *Lévesque existe*

mais il n'est question ici que de la valeur de vérité des complétives.

Par ailleurs, nous dirons qu'une proposition S implique une proposition S' si et seulement si, lorsque S est affirmée, le locuteur doit croire S' vraie. On note ici une différence impor-

tante entre présupposition et implication : dans le cas de l'implication, ce que croit le locuteur varie selon que S est affirmée ou niée.

(9) *Bourassa a réussi à créer 100 000 emplois*

(10) *Bourassa n'a pas réussi à créer 100 000 emplois*

La phrase (9) implique (11) tandis que la phrase (10) implique (12).

(11) *Bourassa a créé 100 000 emplois*

(12) *Bourassa n'a pas créé 100 000 emplois*

L'implication, telle que nous l'avons définie, ne correspond pas à l'implication logique. En effet, si une proposition S implique logiquement S', alors, selon la règle d'inférence Modus Tollens, $\sim S'$ implique $\sim S$. Or, on constate que (12) n'implique pas nécessairement (10) puisqu'il existe une présupposition additionnelle implicite dans *réussir* et dont (12) ne rend pas compte, à savoir :

(13) *Bourassa a essayé de créer 100 000 emplois*

La classification de Karttunen, résumée dans le tableau suivant, nous a servi de point de départ³ :

CLASSE	PRÉDICAT PRINCIPAL	COMPLÉTIVE
factif	+	+
	-	+
implicatif	+	+
	-	-
implicatif négatif	+	-
	-	+

3. On trouve, en appendice, une liste des verbes du français qui illustrent cette classification.

si	+	+
	-	x
si négatif	+	-
	-	x
seulement si	+	x
	-	-
seulement si négatif	+	x
	-	+

Les symboles + et - indiquent, dans la colonne du prédicat principal, que la principale est affirmative (+) ou négative (-), tandis que dans la colonne des complétives, que la complétive est vraie (+) ou fausse (-). Le symbole (x) indique que la valeur est indécidée. Par exemple, dans (14)

(14) *Paul pense que Bourassa est un*menteur*

il est impossible d'assigner une valeur de vérité à la complétive, c'est-à-dire de se prononcer sur ce que croit le locuteur quant au caractère menteur de Bourassa. Par contre

(15) *Wagner n'a pas forcé Martha à se présenter aux élections*

peut recevoir deux interprétations : Martha s'est présentée aux élections mais ce n'est pas Wagner qui l'y a forcée; Martha ne s'est pas présentée aux élections parce que Wagner ne l'y a pas forcée⁴.

Un prédicat est *factif* si, affirmé ou nié, ou encore faisant l'objet d'une question, la complétive est toujours vraie pour le locuteur, c'est-à-dire si

4. On doit noter que le tableau ci-dessus ne comporte pas les *plugs* (Karttunen 1970b), c'est-à-dire les prédicats qui, affirmés ou niés, ne laissent passer aucune présupposition ou implication. Ces prédicats, qui groupent des verbes surtout déclaratifs et performatifs, doivent être traités indépendamment.

S implique S'

~S implique S'

?S implique S'

(16) *il est tragique que Ferron soit un rhinocéros*

(17) *il n'est pas tragique que Ferron soit un rhinocéros*

(18) *est-il tragique que Ferron soit un rhinocéros ?*

Les phrases (16), (17) et (18) impliquent toutes (19).

(19) *Ferron est un rhinocéros*

Il s'agit d'un cas particulier de l'implication dans la mesure où la présupposition équivaut à deux implications⁵. Syntaxiquement cependant, la distinction demeure, en ce qui concerne l'élévation de la négation par exemple⁶.

Un prédicat est *implicatif* si, affirmé, il implique la vérité de sa complétive pour le locuteur; s'il est nié, il implique la fausseté de sa complétive, c'est-à-dire

S implique S'

~S implique ~S'

(20) *Boubou ose mentir à la population*

(21) *Boubou n'ose pas mentir à la population*

(22) *Boubou ment à la population*

(23) *Boubou ne ment pas à la population*

La phrase (20) implique (22) et la phrase (21) implique (23).

Un prédicat est *implicatif négatif* si, quand il est affirmé,

5. La présupposition n'équivaut pas à trois implications, ainsi que le suggèrent les exemples ci-dessus, car une question peut toujours être considérée comme la neutralisation d'une affirmation et de sa négation : ainsi les propriétés implicatives d'une question découlent des propriétés des assertions correspondantes.

6. Cette remarque nous a été suggérée par Judith McA'Nulty.

il implique la fausseté de sa complétive et quant il est nié, la vérité de sa complétive :

S implique $\sim S'$
 $\sim S$ implique S'

- (24) *Marchand négligea de fustiger les journalistes*
 (25) *Marchand ne négligea pas de fustiger les journalistes*
 (26) *Marchand ne fustigea pas les journalistes*
 (27) *Marchand fustigea les journalistes*

La phrase (24) implique (26) et la phrase (25) implique (27).

Un prédicat est *si* si, affirmé, il implique la vérité de sa complétive tandis que nié, il permet d'attribuer deux valeurs de vérité pour la complétive (vraie ou fausse) :

S implique S'
 $\sim S$ implique $S' \vee \sim S'$

- (28) *j'ai remarqué que Montréal est une ville fermée*
 (29) *je n'ai pas remarqué que Montréal est une ville fermée*
 (30) *Montréal est une ville fermée*
 (31) *Montréal n'est pas une ville fermée*

Alors que (28) implique nécessairement (30), (29) implique soit (30), soit (31) selon le contexte.

Un prédicat est *si négatif* si, affirmé, il implique la fausseté de sa complétive tandis que nié, il permet d'attribuer deux valeurs de vérité pour la complétive :

S implique $\sim S'$
 $\sim S$ implique $\sim S' \vee S'$

- (32) *Trudeau empêche le Québec de se séparer*
 (33) *Trudeau n'empêche pas le Québec de se séparer*
 (34) *le Québec se sépare*
 (35) *le Québec ne se sépare pas*

La phrase (32) implique (34) et la phrase (33) implique, soit (34), soit (35).

Un prédicat est *seulement si* si, affirmé, il permet d'attribuer deux valeurs de vérité pour la complétive tandis que nié, il implique la fausseté de sa complétive :

S implique S' v $\sim$ S'
 $\sim$ S implique $\sim$ S'

- (36) *Marchand a la possibilité de subventionner l'ITT*
- (37) *Marchand n'a pas la possibilité de subventionner l'ITT*
- (38) *Marchand subventionne l'ITT*
- (39) *Marchand ne subventionne pas l'ITT*

La phrase (36) implique soit (38), soit (39) tandis que la phrase (37) implique nécessairement (39) dans tous les contextes.

Un prédicat est *seulement si négatif* si, quand il est affirmé, il permet d'attribuer deux valeurs de vérité pour sa complétive, quand il est nié il implique la vérité de sa complétive :

S implique S' v $\sim$ S'
 $\sim$ S implique S'

- (40) *le gouvernement libéral hésite à déplaire aux compagnies américaines*
- (41) *le gouvernement libéral n'hésite pas à déplaire aux compagnies américaines*
- (42) *le gouvernement libéral déplaît aux compagnies américaines*
- (43) *le gouvernement libéral ne déplaît pas aux compagnies américaines*

La phrase (40) implique soit (42), soit (43) selon le contexte, tandis que (41) implique nécessairement (42).

On remarque que même dans les cas d'indécision, on peut tou-

jours parler d'implication car, dans un contexte donné, une des deux interprétations impose l'implication; il n'y a indécision qu'au niveau du prédicat qui donne lieu aux deux interprétations.

Nous avons réussi à dégager, pour les verbes du français, une certaine régularité syntaxique qui confirme partiellement le découpage sémantique de Karttunen. Nous n'avons cependant étudié que les verbes implicatifs non factifs : les factifs semblent avoir un comportement difficile à systématiser⁷.

On remarque en effet que tous les verbes implicatifs et implicatifs négatifs possèdent l'une ou l'autre des propriétés suivantes :

- a) le sujet de la complétive et celui de la matrice sont coréférentiels ; ainsi en est-il dans les exemples suivants :

(44) *Miron ose poser sa candidature aux prochaines élections*

(45) *André néglige de prendre son billet d'avion pour Tokyo*

- b) leur subordonnée est une complétive sujet :

il arrive que

il s'adonne que

ça adonne que

il s'avère que

il advient que

(46) *ça adonne aujourd'hui qu'il ne travaille pas*

En structure de surface, les verbes à complétive sujet qui subissent l'élévation du sujet (*s'avérer* par exemple) ont une structure analogue aux verbes de la catégorie a).

7. Certains factifs constituent néanmoins une classe à peu près homogène; il s'agit des prédicats "psychologiques", bien qu'ils ne constituent qu'une sous-classe des factifs (Gross (à paraître), Picabia (discussions personnelles) et Ruwet (1970)).

(47) *il s'avère que Trudeau est hypocrite*

(48) *Trudeau s'avère (être) hypocrite*

L'identité des sujets se retrouve cependant dans d'autres classes sémantiques de verbes à complétive, par exemple dans celle des verbes *si* :

(49) *Paul s'empresse de hurler son indignation devant la répression policière*

Cette propriété n'est cependant pas commune à tous les verbes de cette classe :

(50) *Paul persuade Marie de voter oui au référendum*

Ces propriétés ne sont donc pas propres aux seuls verbes implicatifs, elles caractérisent cependant la classe tout entière.

La classification sémantique de Karttunen se justifie difficilement d'un point de vue syntaxique.

En reprenant, pour le français, l'analyse de façon plus serrée, il apparaît que des éléments autres que les verbes eux-mêmes entrent en ligne de compte dans la classification : il s'agit essentiellement des temps et des personnes. Le rapport de vérité de la complétive par rapport à la principale change selon la personne ou le temps utilisé dans le prédicat principal. Certains verbes appartiendraient à plusieurs catégories sémantiques selon le temps sous lequel on les envisage. Ainsi en est-il du verbe *pouvoir*⁸ qui, au présent, se classe parmi les verbes *seulement si* et *implicatif* au passé :

(51) *Jean a pu venir à la parade*

(52) *Jean n'a pas pu venir à la parade*

(53) *Jean est venu à la parade*

(54) *Jean n'est pas venu à la parade*

8. Où le verbe "pouvoir" signifie "être en mesure de".

La phrase (51) implique nécessairement (53) tandis que (52) implique (54). On retrouve ce comportement chez plusieurs verbes de cette classe *seulement si* :

(55) *Rose a eu le toupet d'insulter les magistrats*

(56) *Ursule a eu le culot de lancer son sac à la face du curé*

(57) *Midas a eu le courage de quitter sa job*

Ces trois phrases reçoivent une seule interprétation : celle où la complétive est vraie, alors que les phrases correspondantes au présent donnent lieu à deux interprétations :

(55a) *Rose a le toupet d'insulter les magistrats* (et il ne se gêne pas pour le faire à chaque procès)

(55b) *Rose a le toupet d'insulter les magistrats* (mais il préfère s'en abstenir afin d'accélérer le procès)

(56a) *Ursule a le culot de lancer son sac à la face du curé*
(et celui-ci pousse à chaque fois des cris désespérés)

(56b) *Ursule a le culot de lancer son sac à la face du curé*
(mais par respect pour sa mère, elle se contente de lui tirer la langue)

(57a) *Midas a le courage de quitter sa job* (et il devra bientôt s'inscrire à l'assurance-chômage)

(57b) *Midas a le courage de quitter sa job* (mais sa femme fait tout pour l'en empêcher)

Il semble que le fait pour quelqu'un d'*avoir le toupet, le culot* ou *le courage* de faire quelque chose n'implique pas nécessairement qu'il le fasse, tandis que le fait d'*avoir eu le toupet, le culot* ou *le courage* dans le passé lève l'ambiguïté sur la vérité de la complétive. Mais cette constatation ne vaut pas pour les verbes *être apte à* et *avoir la possibilité de* : en effet les phrases

(58) *Jean a été apte à faire son service militaire*

(59) *Réjean a eu la possibilité d'entrer à Radio-Canada*

permettent deux interprétations contradictoires si bien que ces deux verbes, même au passé, restent des *seulement si*.

Par contre, le verbe *hésiter* qui, au présent est un *implicatif négatif*, se comporte comme un *seulement si négatif* au passé⁹ :

(60a) *Jean a hésité à lancer des injures* (mais la colère l'a finalement emporté)

(60b) *Jean a hésité à lancer des injures* (et il s'est finalement tu malgré sa colère)

cette phrase est ambiguë ainsi que l'illustrent les deux interprétations (60a) et (60b) alors que la même phrase au présent n'a qu'une interprétation négative :

(61) *Jean hésite à lancer des injures*¹⁰

D'autre part, il semble que, de la personne du prédicat principal dépendent parfois les rapports de vérité entre lui et la complétive. Ainsi les verbes :

voir que
noter que
remarquer que

9. Karttunen classe ce verbe parmi les *seulement si négatifs*.

10. Jean-Pierre Paillet nous a fait remarquer que de telles différences pouvaient être dues à l'aspect du verbe (perfectif VS imperfectif) plutôt qu'au temps. Par exemple :

imperfectif	Jean { peut pouvait }	venir à la parade	
			seulement si
perfectif	Jean { a pu pourra }	venir à la parade	
			implicatif

Il nous a fait, d'autre part, noter que le XVII^e siècle utilisait *a pu* comme un *seulement si*, là où nous disons *aurait pu / pouvait* :

J' { ai pu
 pouvais } le condamner, mais je ne l'ai pas fait

observer que
s'apercevoir que
entendre que
sentir que

sont généralement des *factifs* quel que soit le temps, sauf à la première personne du singulier, où ils se comportent alors comme des *si*¹¹. Des deux phrases suivantes, seule la première est ambiguë :

(62) *je ne vois pas que la ville est sale*¹²

(63) *Drapeau ne voit pas que la ville est sale*

car on peut dire également (62a) que (62b)

(62a) *je ne vois pas que la ville est sale parce que je suis trop habitué à la saleté des villes américaines (donc je crois que la ville est sale)*

(62b) *je ne vois pas que la ville est sale et je sais que vous mentez en voulant me le faire croire (donc je ne crois pas que la ville soit sale)*

alors que (63) n'a qu'une interprétation possible, c'est-à-dire celle où la complétive est vraie pour le locuteur : Drapeau ne voit pas que la ville est sale mais je sais, moi, qu'elle l'est¹³. De même en est-il des phrases suivantes au passé :

(64) *je n'ai pas remarqué que tu portais un chapeau vert*

(65) *Pierre n'a pas remarqué que tu portais un chapeau vert*

-
11. Ceci n'est pas particulier aux seuls verbes *factifs*; on sait que la première personne impose certaines restrictions sur l'emploi de plusieurs types de phrases, les déictiques par exemple.
 12. On notera que l'emploi du subjonctif dans la complétive lèverait l'ambiguïté : la phrase aurait automatiquement une interprétation négative.
 13. La différence entre les phrases à la première personne et les autres n'est pas évidente pour tous les locuteurs. Cependant, nous avons remarqué qu'elle est généralement acceptée dans la conversation normale.

Seule (64) admet la continuation suivante :

(64a) *...et je suis persuadé que tu n'en portais pas malgré
les dires de la police*

et même à l'imparfait :

(66) *je n'entendais aucun bruit émaner du bureau*

(67) *Pierre n'entendait aucun bruit émaner du bureau*

seule (66) admet la suite

(66a) *...ses occupants ne s'étant pas montrés de la journée*

Toutes deux acceptent cependant la suite

(67a) *...et pourtant ses occupants firent la bombe toute la
journée*

Ces exemples nous amènent à la conclusion que les propriétés sémantiques dégagées par Karttunen ne sont pas inhérentes aux verbes seulement. Nous nous trouvons donc devant la nécessité d'élargir considérablement le cadre d'analyse qu'il propose afin d'établir le rôle des variables que sont la personne et le temps du prédicat principal. Il serait intéressant d'établir un tableau à plusieurs entrées permettant de tester le "type" sémantique de chaque verbe (implicatif, si, seulement si) selon le temps et la personne.

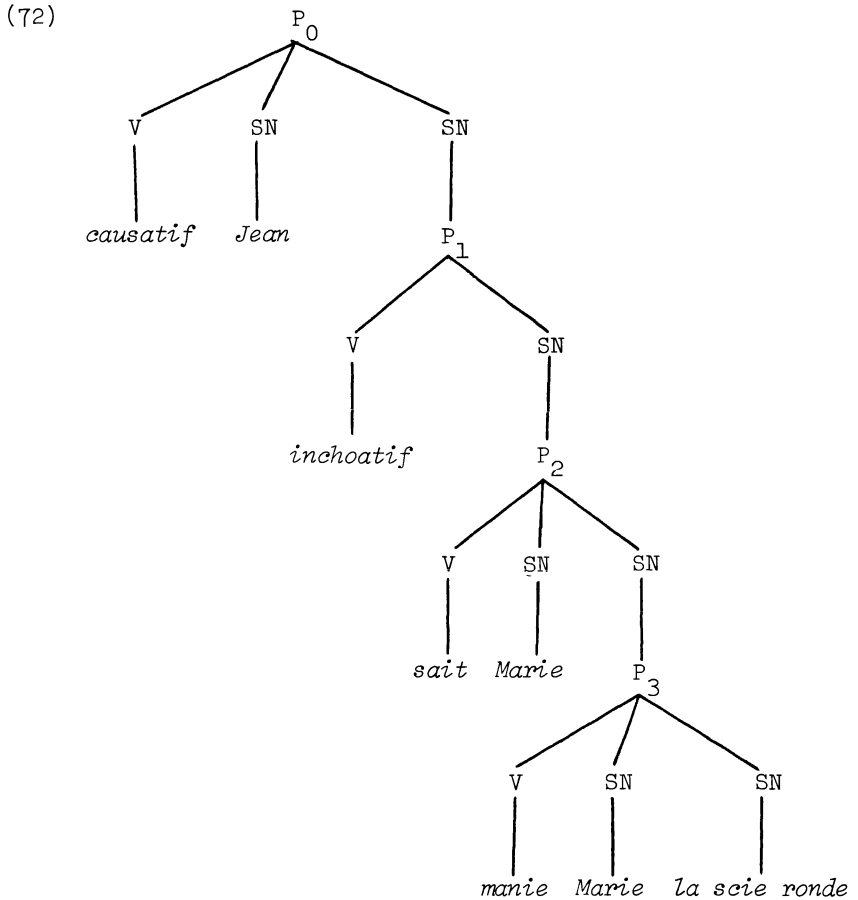
2. Vérification des prédicats en décomposition lexicale

Jusqu'à présent, nous nous en sommes tenues, tout comme Karttunen, à une analyse des verbes tels qu'ils nous apparaissent en surface. Nous nous proposons maintenant de voir dans quelle mesure l'hypothèse de la décomposition lexicale, proposée par les tenants de la sémantique générative, ne pourrait pas permettre une meilleure compréhension de la relation entre le prédicat et sa complétive. Il est nécessaire d'analyser la structure interne des verbes en un complexe de prédicats sémantiques.

Par exemple,

- (68) *Jean apprend à Marie à manier la scie ronde*
 (69) *Marie commence à savoir manier la scie ronde*
 (70) *Marie sait manier la scie ronde*
 (71) *Marie manie la scie ronde*

ou



Les relations de surface entre le prédicat de la principale et la complétive sont le résultat d'une chaîne d'implications qu'il faut calculer de manière à connaître la valeur de vérité, pour

le locuteur, de la suite de propositions enchâssées; le calcul devra se faire, dans la mesure du possible, jusqu'à la proposition la plus profondément enchâssée. Le *causatif* équivaut à *faire en sorte que* et l'*inchoatif*, à *devenir* (cf. Lakoff, 1970). En tenant compte du fait que *faire en sorte que* est un verbe *si*, que *devenir* est un *implicatif* et que *savoir* est un *factif*, on pourrait noter, à la manière du calcul des prédicats, la chaîne des implications comme suit¹⁴

$P_0 \equiv [(faire\ en\ sorte\ que)\ (Jean,\ P_1)] \supset P_1 \equiv [(devenir)\ (P_2)] \supset$

$P_2 \equiv [(sait)\ (Marie,\ P_3)] \supset P_3 \equiv [(manier)\ (Marie,\ scie\ ronde)].$

Donc, par transitivité, $P_0 \supset P_3$.

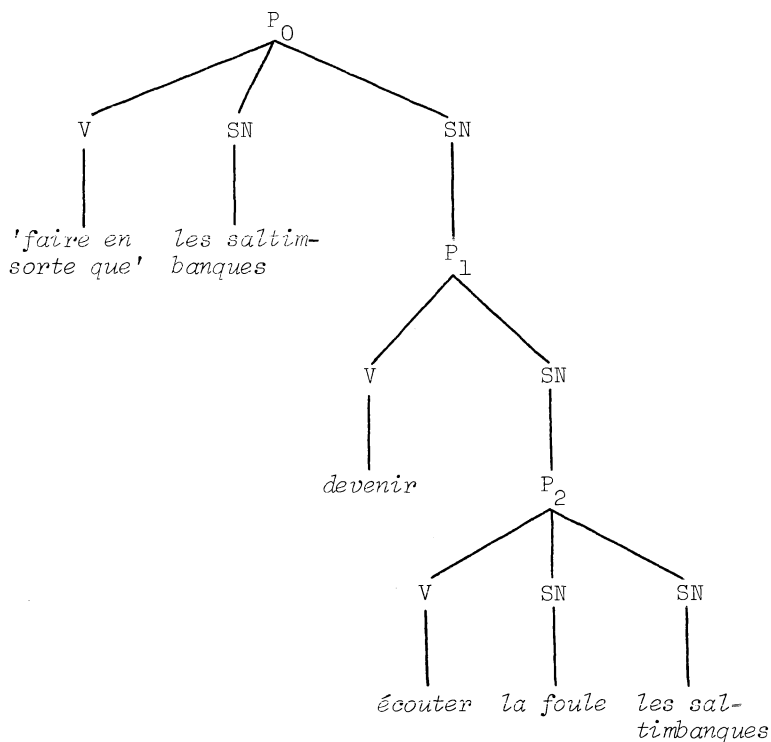
D'autre part, les verbes *si* et *si négatifs*, du moins certains d'entre eux, ont un comportement très intéressant quand on les envisage sous l'angle de la décomposition lexicale. Ainsi, les verbes du type *faire en sorte que*, *voir à ce que*, *amener x à*, *forcer x à*, *obliger x à*, doivent s'analyser avec un causatif. Nous donnerions donc à la phrase

(73) *les saltimbanques amènent la foule à les écouter*

la représentation suivante :

14. Voir pour le formalisme de cette notation : Lakoff (1970) et Masa-Aki Yamanachi (1972).

(74)



Le calcul de la chaîne d'implications serait le suivant :

$$P_0 \equiv [(faire en sorte que) (les saltimbanques, P_1)] \supset$$

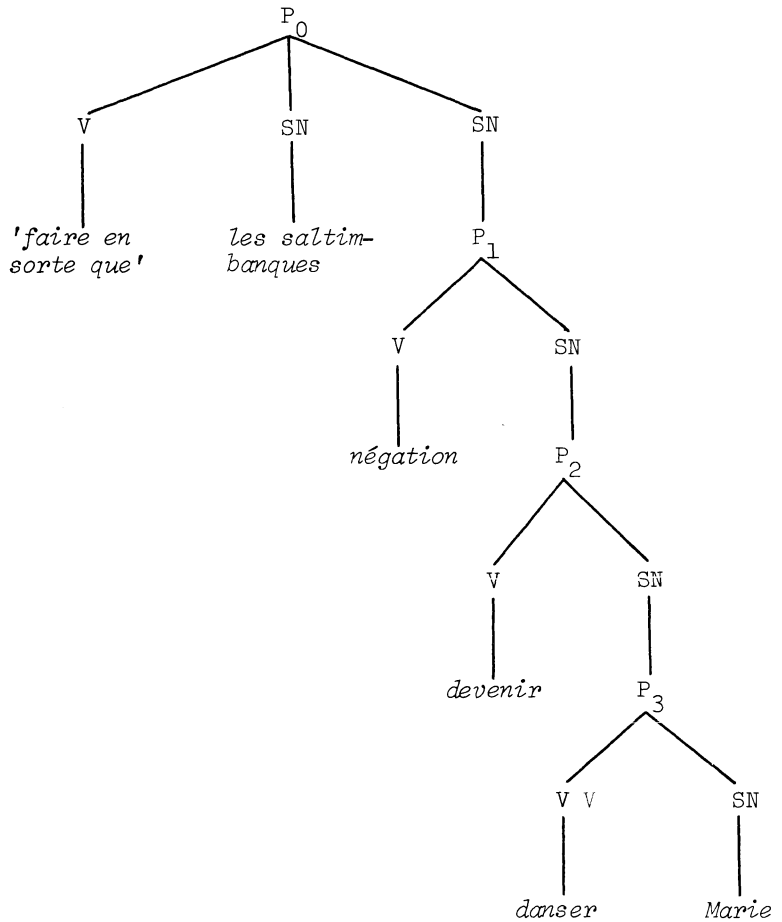
$$P_1 \equiv [(devenir) (P_2)] \supset P_2 \equiv [(écouter) (la foule, les saltimbanques)]$$

D'où, par transitivité, $P_0 \supset P_2$.

Par ailleurs, certains *si négatifs* s'analysent selon le même schéma mais en incluant une négation. Ainsi la phrase :

(75) *les saltimbanques empêchent Marie de danser*

(76)



Le calcul des implications serait le suivant :

$$P_0 \equiv [(faire\ en\ sorte\ que)\ (les\ saltimbanques,\ P_1)] \supset$$

$$P_1 \equiv [(négation)\ (P_2)] \supset \sim P_2 \equiv \sim [(devenir)\ (P_3)] \supset$$

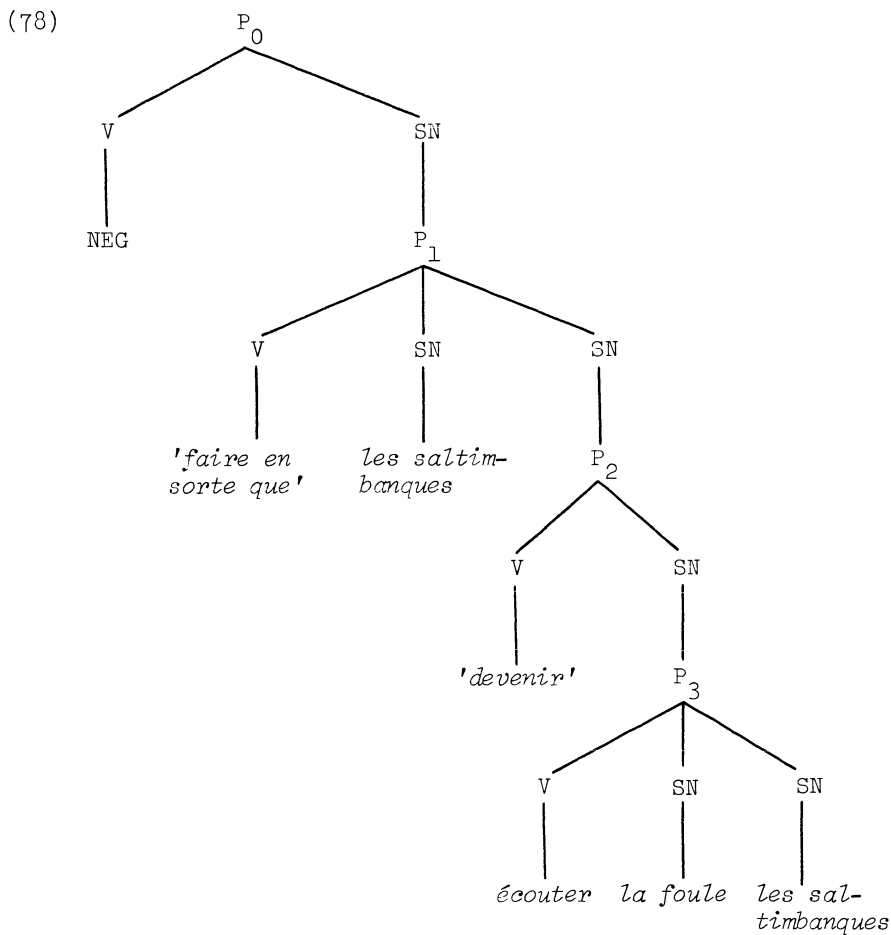
$$\sim P_3 \equiv \sim [(danser)\ (Marie)]$$

D'où $P_0 \supset \sim P_3$. Dégageons tout de suite les remarques qui s'imposent : certains *si négatifs* s'analysent de la même façon que les *si*, c'est-à-dire avec les prédicats *faire en sorte que* et *devenir*; la négation porte sur l'inchoatif dans le cas des *si négatifs*.

D'autre part, à la négative, ces prédicats ont sensiblement le

même comportement.

(77) *les saltimbanques n'amènent pas la foule à les écouter*



Le calcul est le suivant :

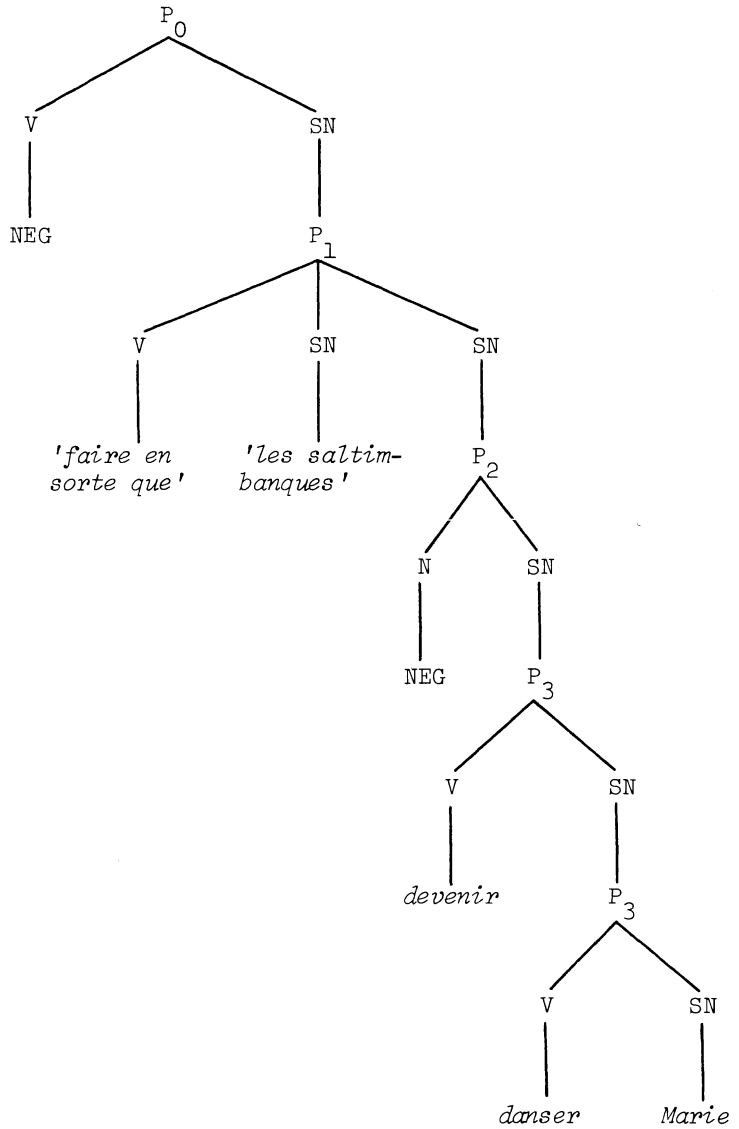
$P_0 \equiv [(n\acute{e}gation) (P_1)] \supset \sim P_1 \equiv \sim [(faire en sorte que) (les saltimbanques, P_2)] \supset ?$

donc, $P_0 \supset ?$

On obtient un r sultat semblable dans la phrase suivante :

(79) *les saltimbanques n'empêchent pas Marie de danser*

(80)



où : $P_0 \equiv [(négatif) (P_1)] \supset \sim P_1 \equiv \sim [(faire en sorte que) (les saltimbanques, P_2)] \supset ? P_3$

$P_0 \supset ? P_3$

Les décompositions (78) et (80) nous montrent que certains *si négatifs* peuvent être ramenés à des *si* à l'aide d'une négation portant sur l'inchoatif. À la négative, l'élément négation porte sur le causatif et dans ce cas la valeur de vérité des propositions enchâssées est indécidable. Il nous apparaît en effet possible de dire que dans la mesure où le causatif *faire en sorte que* est un verbe *si*, tous les verbes dont la décomposition lexicale se ramène à un causatif devront être des verbes *si* ou *si négatifs*. Cette constatation est confirmée du fait que certains prédicats n'ont pas de complétive en surface. Prenons, par exemple, le désormais célèbre verbe *tuer* :

(81) *Jean a tué Marie*

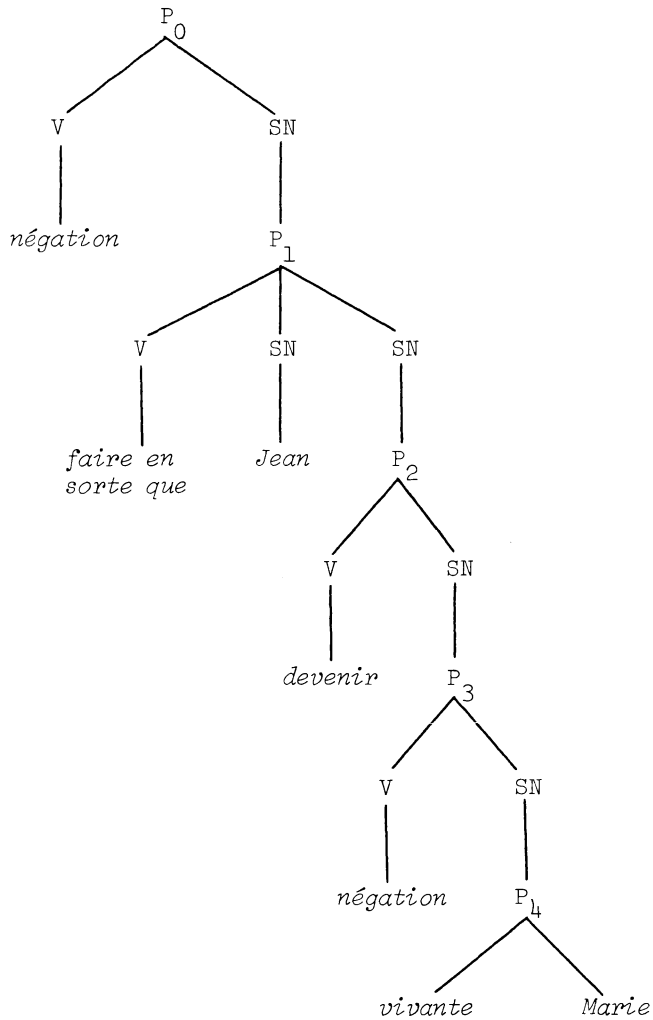
(82) *Marie est morte*

(83) *Jean n'a pas tué Marie* $\left\{ \begin{array}{l} \textit{elle est en pleine santé} \\ \textit{elle est morte d'un cancer} \end{array} \right\}$

(84) *Marie n'est pas morte*

La phrase (81) implique (82), mais on ne peut conclure (84) de (83); ici aussi la négation porte sur un causatif :

(83b)



$P_0 \equiv [(négation) (P_1)] \supset \sim P_1 = \sim [(faire en sorte que), (Jean, P_2)] \supset ?$
 $P_0 \supset ?$

Le verbe *nettoyer* fonctionne de la même façon :

- (85) *Jean a nettoyé la maison*
- (86) *la maison est propre*
- (87) *Jean n'a pas nettoyé la maison*
- (88) *la maison n'est pas propre*

La phrase (85) implique (86), mais (87) n'implique pas nécessairement (88). Encore une fois, le verbe *nettoyer* peut être décomposé en *faire en sorte que la maison devienne propre* et, dans (87), la négation porterait sur le causatif. Ceci est vrai pour une foule d'autres verbes notamment les verbes à préfixes en *dé* privatifs tels que *décacheter*, *dégraisser*, *déboutonner*...

Il semble donc qu'il soit possible d'affirmer que certains verbes tels que *tuer*, *nettoyer*, *décacheter* sont des verbes *si*, c'est-à-dire des implicatifs à sens unique, bien qu'ils n'aient pas de complétive de surface. Cela élargit considérablement le cadre de notre analyse, puisqu'on peut y inclure des verbes qui n'ont pas de complétive en surface mais qui peuvent se décomposer au moyen d'un causatif.

La même remarque s'applique pour les verbes qui se décomposent au moyen de l'inchoatif : ces verbes peuvent être considérés comme des implicatifs ou des implicatifs négatifs selon qu'ils comportent ou non une négation dans leur décomposition.

(89) *Boubou rougit*

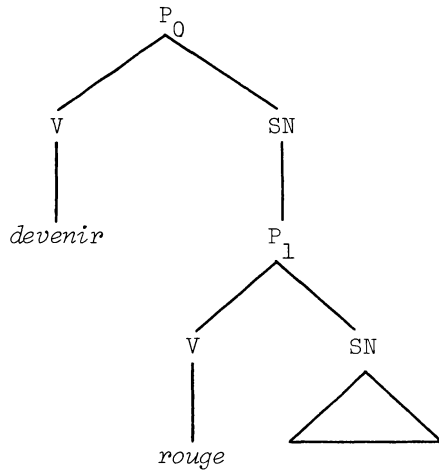
(90) *la face de Boubou est rouge*

(91) *Boubou ne rougit pas*

(92) *la face de Boubou n'est pas rouge*

L'affirmation de (89) entraîne l'affirmation de (90), et (91) implique (92).

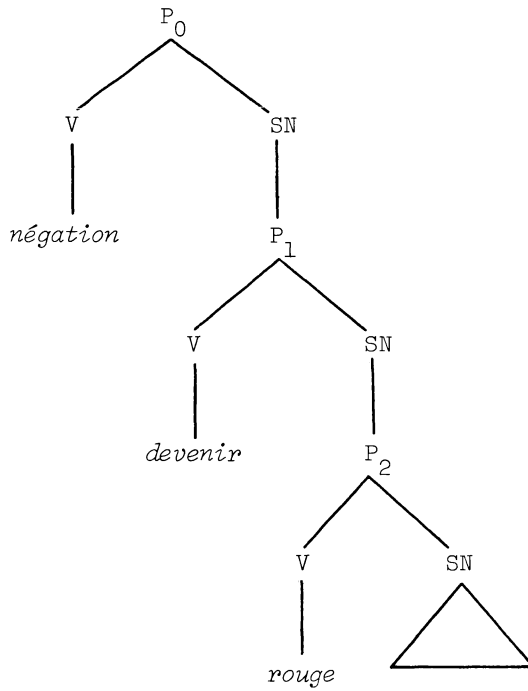
(89b)



où : $P_0 \equiv [(devenir) (P_1)] \supset P_1 \equiv [(rouge) (SN)]$

d'où $P_0 \supset P_1$

(91b)



où $P_0 \equiv [(négation) (P_1)] \supset \sim P_1 \equiv \sim[(devenir) (P_2)] \supset$

$\sim P_2 \equiv [(rouge) (SN)]$

d'où $P_0 \supset \sim P_2$.

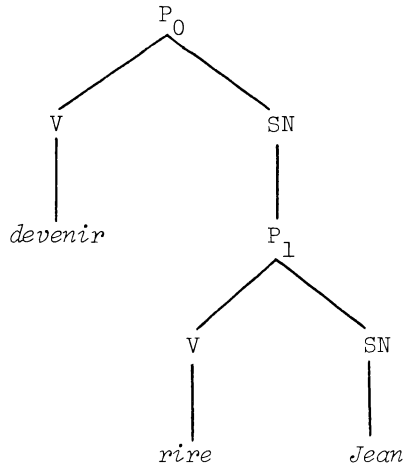
Comme dans tous les autres exemples, la négation fonctionne comme un prédicat d'ordre supérieur qui change la valeur de vérité des complétives qui en dépendent.

Nous avons vu jusqu'à présent que la décomposition lexicale des verbes en un complexe de prédicats permettait de mieux comprendre le comportement de certains verbes *si* et *si négatifs* et d'éclairer celui de certains prédicats qui, sans complétive de surface, peuvent malgré tout être traités dans le cadre de l'analyse. Il faut maintenant démontrer qu'il n'existe pas à proprement parler de distinction *implicatif/implicatif négatif* dans la mesure où il est possible de ramener les implicatifs négatifs à des implicatifs comportant une négation.

Bien que superficiellement différents, ces verbes expriment tous une polarité temporelle que d'aucuns analyseraient en terme d'aspect. Les verbes implicatifs comme *commencer*, *condescendre à*, *daigner*, *oser*, *accepter de*, *s'abaisser à*, *se décider à* pourraient se décomposer avec un inchoatif :

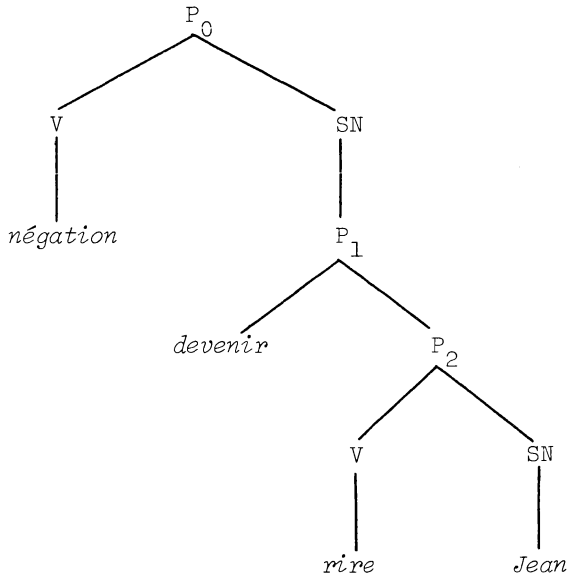
(93) *Jean commence à rire*

(93b)



(94) *Jean ne commence pas à rire*

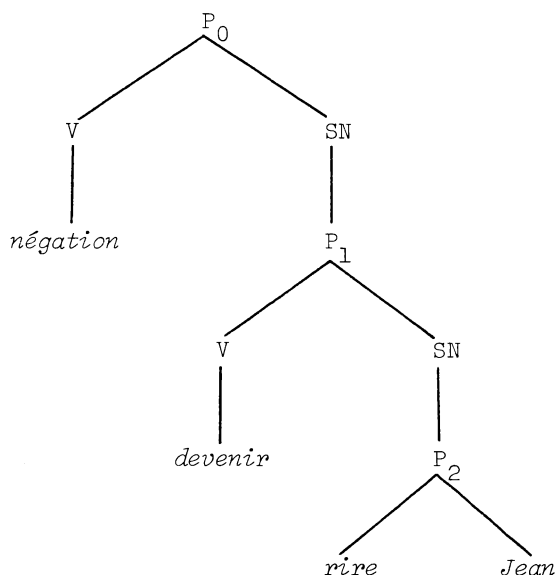
(94b)



Les phrases (93) et (94) ont le même comportement que les verbes implicatifs négatifs, tel *s'abstenir de*

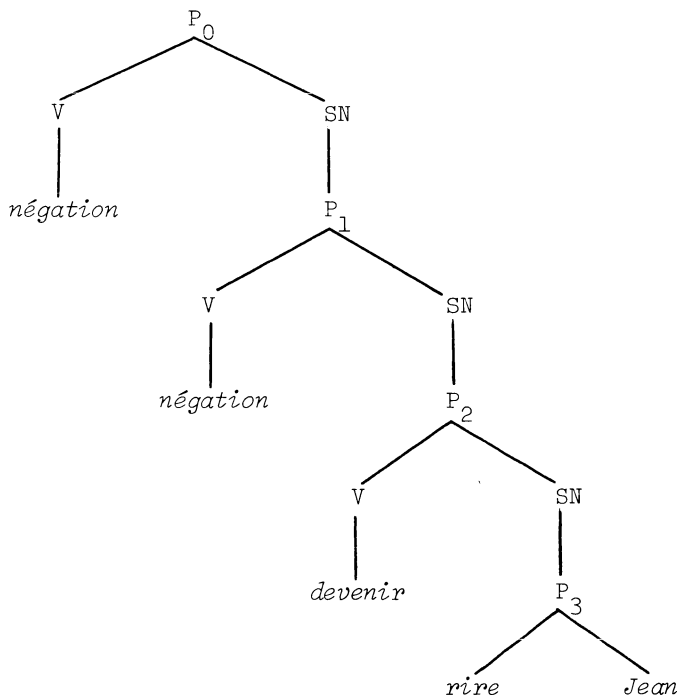
(95) *Jean s'abstient de rire*

(95b)



(96) *Jean ne s'abstient pas de rire*

(96b)



Voyons le calcul pour ces phrases :

$$(93) P_0 \equiv [(\text{devenir}) (P_1)] \supset P_1 \equiv [(\text{rire}) (\text{Jean})]$$

$$\text{d'où } P_0 \supset P_1$$

$$(94) P_0 \equiv [(\text{négarion}) (P_1)] \supset \sim P_1 \equiv \sim [(\text{devenir}) (P_2)] \supset \\ \sim P_2 \equiv \sim [(\text{rire}) (\text{Jean})]$$

$$\text{d'où } P_0 \supset \sim P_2$$

$$(95) P_0 \equiv [(\text{négarion}) (P_1)] \supset \sim P_1 \equiv \sim [(\text{devenir}) (P_2)] \supset \\ \sim P_2 \equiv \sim [(\text{rire}) (\text{Jean})]$$

$$\text{d'où } P_0 \supset \sim P_2$$

$$(96) P_0 \equiv [(\text{négarion}) (P_1)] \supset \sim P_1 \equiv \sim [(\text{négarion}) (P_2)] \supset \\ \sim \sim P_2 \equiv \sim \sim [(\text{devenir}) (P_0)] \supset \sim \sim P_3 \equiv P_3$$

$$\text{d'où } P_0 \supset P_3$$

(93) implique la vérité de la complétive tout comme (96), et (94) implique la fausseté de la complétive tout comme (95). On s'aperçoit donc que les implicatifs négatifs à l'affirmative peuvent se ramener à des implicatifs niés et que, toujours avec le jeu de la négation, les implicatifs négatifs niés se réduisent à des implicatifs affirmés.

On peut appliquer le même raisonnement à tous les autres implicatifs et implicatifs négatifs qui se décomposent soit avec un duratif, soit avec un terminatif.

Ce travail n'est qu'une version préliminaire dans le cadre d'une recherche susceptible de prendre beaucoup d'ampleur. On conçoit que le traitement de ces problèmes doive se faire en incluant de nouveaux considérants, dont surtout les deux suivants : il est souhaitable de reprendre les analyses syntaxiques afin d'y

intégrer de nouvelles variables. Il faut asseoir plus solidement d'un point de vue théorique les principaux concepts logiques utilisés.

Lynn Drapeau
et Josselyne Gérard
Université du Québec à Montréal

APPENDICE

IMPLICATIFS

commencer à
condescendre à
recommencer à
s'abaisser à
se mettre à
se décider à
aboutir à
arriver à
réussir à
continuer à
persévérer à
persister à
s'élever jusqu'à
entreprendre de
terminer de
finir de
être en train de
prendre le temps de
prendre le soin de
prendre la peine de
finir par
oser
daigner
s'avérer
il arrive que
il s'adonne que
il s'avère que
il advient que

IMPLICATIFS NÉGATIFS

négliger de
omettre de
oublier que
refuser de
éviter de
s'abstenir de
arrêter de
cesser de
hésiter à

SI

s'empresser de
avoir l'habitude de
venir de
prendre sur soi de
faire en sorte de
faire en sorte que
voir à ce que
s'assurer que
amener x à
forcer x à
obliger x à
contraindre x à
persuader x de (?)
apprendre à quelqu'un à

SI NÉGATIFS

affecter de
feindre de
s'imaginer que
empêcher x de
décourager x de

SEULEMENT SI

avoir la chance de
avoir la luck de
avoir la veine de
avoir le temps de
avoir la possibilité de
avoir le courage de
avoir le front de
avoir le toupet de
avoir le culot de

SEULEMENT SI NÉGATIFS

(avoir hésité à)

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN J. L. (1962), *How to do things with words*, New York, The New York University Press.
- BAKER C. L. (1970), "Double negatives", dans *Linguistic Inquiry* 1-2 : 169-186.
- FILLMORE Charles J. et Terence D. LANGENDOEN (éd.) (1971), *Studies in linguistic Semantics*, New York, Holt Rinehart & Winston.
- GROSS Maurice (1969), *le Lexique des constructions complétives* (Tables de verbes entrant dans des constructions complétives), Paris, L.A.D.L. (C.N.R.S.).
- _____ (à paraître), *On reference*.
- KARTTUNEN Lauri (1969), "Discourse referents", dans *KVAL* (Stockholm, preprint n° 70, International Conference on Computational Linguistics).
- _____ (1970a), "Implicative verbs", *Language* 47-2 : 340-358.
- _____ (1970b), "On the semantics of Complement Sentences", dans *Papers from the Sixth Regional Meeting*, Chicago, The Chicago Linguistic Society : 328-339.
- _____ (1971), "The logic of English Predicate Complement Construction", Indiana, The Indiana University Linguistic Club.
- KIPARSKY Paul et Carol KIPARSKY (1968), "Fact", dans *Recent advances in Linguistics*, éd. par Bierwisch et Reidolph, La Haye, Mouton.
- LAKOFF George (1970a), *Linguistics and natural logic*, Natural Language Studies no I, Ann Arbor, University of Michigan.

LAKOFF George (1970b), "Natural logic and lexical decomposition", dans *Papers from the Sixth Regional Meeting*, Chicago, The Chicago Linguistic Society : 340-362.

MASA-AKI Tamanashi (1972), "Lexical decomposition and implied proposition", dans *Papers from the Eight Regional Meeting*, Chicago, The Chicago Linguistic Society : 388-401.

RUWET Nicolas (1970), Notes du séminaire de 3^e cycle, documents inédits, Paris, Université de Vincennes.